



BULLETIN D'INSCRIPTION

82^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

Valognes (50) - DU 25 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT 2021

INSCRIPTION EN LIGNE RECOMMANDÉE !
Simple et rapide, paiement sécurisé par CB.

L'inscription papier demande un délai avant validation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après :

Seuls les licenciés de la Fédération française de cyclotourisme, et/ou les licenciés membres des fédérations de cyclotourisme étrangères pourront participer aux circuits de randonnées. Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, le nombre de participants (cyclotouristes + accompagnateurs) pourra être limité en fonction des possibilités d'hébergement et du contexte sanitaire.

1 - Identité des participants

Licenciés FFCT et leur famille (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants sous tutelle).

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué à la permanence, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles. L'utilisation de vélos à assistance électrique sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme. L'usage du vélo avec moteur thermique est interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent des cartes de route et des plaques de cadre. Ces dernières sont obligatoirement fixées sur le vélo.

2 - Droits d'inscription en 2021. Une majoration de 5 € exceptionnelle Covid est appliquée à tous les participants adultes.

En accord avec la Fédération, les droits d'inscription envoyés **après le 25 juin 2021 seront majorés de 50 %** sauf pour les étrangers, **cachet de La Poste faisant foi ou date d'envoi du courriel. Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.**

Le tarif préférentiel de 17 € s'applique aux seuls bénéficiaires de la **licence famille** : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (**saisie correcte de la licence impérative**).

Une demande d'annulation pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable avant la date d'envoi du **25 juin 2021**. Pour toute annulation après cette date, les droits d'inscription resteront acquis en totalité à l'organisation pour frais de constitution de dossier. L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive de la Cosfic.

Les prestations, excursions, repas, randonnées pédestres et CycloDécouvertes, votre emplacement camping et supplément VTT **ne seront en aucun cas remboursés pour toute annulation postérieure au 25 juin 2021 (date d'envoi).**

Pour les étrangers non licenciés FFCT, l'assurance rapatriement est obligatoire (18 €). Cette cotisation peut être remboursée en cas d'assurance rapatriement personnelle. Attestation à fournir pour le 25 juin 2021 ; toute attestation fournie ultérieurement ne sera pas prise en compte.

3 - L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'Espace jeunes de 8 h 30 à 18 h.

Le bulletin d'inscription « Jeunes » est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier (parent ou tuteur).

Ne pas oublier de renseigner le paragraphe B du bulletin individuel et familial.

4 - Hébergement Fédéral

- **Deux hébergements de plein air** contigus sur le site d'Yvetot Bocage/Valognes sont situés entre 2 et 3 km environ du village fédéral. Ils seront ouverts du **vendredi 23 juillet 14 h au lundi 02 août 2021 14 h**. Les organisateurs rappellent que les hébergements de plein air sont des hébergements éphémères et, qu'à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau). Des emplacements seront réservés pour les personnes en situation de handicap au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (certificat médical à fournir).

- **Les hébergements collectifs** : les petits déjeuners seront pris à la restauration sauf pour les hébergements hors de Valognes qui seront pris sur place. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché.

- **Hébergement chez l'habitant** : remplir et adresser le questionnaire page 2 pour recevoir une proposition d'hébergement. Veuillez ne pas omettre le **règlement forfaitaire de 7 € par personne** pour participation aux frais induits par la recherche de logements. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété. La taxe de séjour sera collectée par l'hébergeur.

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble (hébergement de plein air, dortoir ou logement chez l'habitant) regroupez vos dossiers d'inscription. Précisez vos souhaits sur le bulletin d'inscription papier ou par Internet. Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

- **Hébergement en lodge** : la Cosfic propose un hébergement en lodge de 20 m².

20 lodges de 2 à 4 places seront installés sur un espace situé près de la restauration (à 500 m du centre ville) avec un espace commun de convivialité.

Toilettes : celles du club gymnase Février.

Ces tentes sont équipées de matelas confortables simple (80 x 190) ou double (160 x 190) sur sommier bois. Kit éclairage solaire et recharge téléphone. Linge de lit et bain de qualité. Mobilier en bambou (table et chaises metteur en scène, chaises chiliennes et panier. Paillasse intérieure, paillasse en bois extérieure. Lumière Led miroir. Pour plus de renseignements, aller sur le site : <https://www.lodge-ing.com>

5 - Restauration

La restauration du soir et les petits déjeuners pourront être pris dans une salle située à mi-chemin entre l'hébergement de plein air et le village fédéral. Pour faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous maintenant. **Les inscriptions sur place seront très limitées.**

Les repas du pique-nique du jeudi 29 juillet 2021 ne se feront que sur réservation.

6 - Excursions

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des guides.

Restauration : **repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront d'un espace situé entre la restauration et l'hébergement de plein air à 1 km maximum de ces lieux.**

Les conditions d'accès aux îles anglo-normandes ne sont pas connues à ce jour.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chiens d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

7 – Marches Sport-Santé

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité, il est préférable de vous inscrire dès maintenant. La prestation comprend le « transport » et l'encadrement. **Repas tiré du sac à la charge du participant.** Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés, les personnes qui ne seront pas correctement équipées seront refusées.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chiens d'assistance).

8 – Cyclodécouvertes

Rappel : les Cyclodécouvertes ne sont ouvertes qu'aux licenciés de la Fédération.

Le nombre de places est limité, plusieurs circuits sont proposés par jour. **Repas tiré du sac à la charge du participant.**

Les participants se rendront par leurs propres moyens sur les lieux de départ. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

9 – Les « Plus » proposés à ce jour:

A) Traversée de la baie du mont Saint-Michel.

10 – Accusé de réception

IMPORTANT

Pour une inscription par courrier :

L'accusé de réception sera envoyé par le secrétariat inscriptions après enregistrement de votre dossier complet comportant :

- le bulletin d'inscription, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes.
- un chèque (à l'ordre de la **Cosfic Valognes**) du montant global des prestations et inscriptions.
- une enveloppe timbrée au tarif en vigueur jusqu'à 20 g avec votre nom et votre adresse.
- Un RIB ou IBAN pour remboursement éventuel par virement.

Pour une inscription via Internet avec adresse courriel, l'accusé de réception est envoyé par courriel dès que le dossier est complet.

Pour une inscription via internet, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription

11 – Retrait des dossiers

✓ Le vendredi 23 juillet de 14 h à 19 h et le samedi 24 juillet de 8 h à 19 h.

A) Pour tous les participants, sauf ceux arrivant par train ou bateau ou logeant en cyclo camping ou en lodge : passage obligatoire à Sainte-Mère-Église (Marché couvert).

1) Hébergement (hors hébergement de plein air) : retrait des dossiers.

2) Hébergement de plein air – Remise de l'identifiant (camping + numéro d'emplacement) - Le retrait des dossiers se fera au camping.

B) Pour les participants arrivant par train ou bateau ou logeant en cyclo camping ou en lodge : au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes (Permanence).

✓ À partir du dimanche 25 juillet et jusqu'à 20 h tous les jours : au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes (Permanence).

Ce site ne sera pas accessible aux véhicules, des parkings seront à disposition aux alentours.

Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 24 juillet à 10 h. Aucun accès ne sera possible ni accepté avant ces dates et heures définies.

12 - Sécurité

Les participants devront impérativement respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités.

Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui sa fiche d'identification pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées.

Le port du casque est vivement recommandé.

13 – Porte-monnaie électronique

Il sera le moyen de **paiement unique pour toutes les prestations Cosfic** et sur tous les sites de la Semaine fédérale.

Fixé obligatoirement à votre poignet avec le bracelet, il vous apporte simplicité et sécurité de paiement. Vous l'alimenterez dès l'inscription en précisant au paragraphe l'« prestations diverses » le montant choisi : 20 €, 50 €, 80 € ou 100 €.

Cette somme sera portée sur votre porte-monnaie électronique dès sa remise, sans intervention de votre part.

Pour permettre un remboursement rapide de votre solde créditeur, vous devrez obligatoirement créer votre compte sur le site internet *Cashless.fr*

Les informations portant sur la création de ce compte vous parviendront au cours du 2^e trimestre 2021.

14- Responsabilité

La Cosfic décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

La Cosfic met à disposition à la permanence, sur l'hébergement de plein air et sur certains dortoirs, des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toute mesure empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

15- Respect des bénévoles

Toutes les Semaines Fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances. Pour que les Semaines Fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité, tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement de la Semaine Fédérale.

BULLETIN DE RÉSERVATION DE LOGEMENT CHEZ L'HABITANT À COMPLÉTER ET À RENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

NE PAS OUBLIER DE VERSER 7 € PAR PERSONNE CONCERNÉE (page 4).

**SI L'AN DERNIER IL VOUS A ÉTÉ ATTRIBUÉ UN HEBERGEMENT CHEZ L'HABITANT ET QUE VOUS AVEZ PASSÉ UN ACCORD AVEC CELUI-CI POUR 2021
MERCİ DE NOUS EN INFORMER EN NOUS INDIQUANT LES INFORMATIONS SUIVANTES :**

NOM DE L'HÉBERGEUR : ADRESSE : NBR DE PLACES :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone : Portable :
E-mail : @

DU AU (du samedi 24 juillet au dimanche 1^{er} août 2021 maximum)

► ► **LOGEMENT CHEZ L'HABITANT** OUI NON PETIT-DÉJEUNER OUI NON

NOMBRE DE PERSONNES NOMBRE DE LITS 1 PLACE NOMBRE DE LITS 2 PLACES

ANIMAUX : OUI NON Si oui, précisez : (Dans le cas d'un lit 2 places, précisez le nom de la 2^e personne.)

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL OU FAMILIAL
(À lire attentivement pour bien remplir votre dossier d'inscription).

LE CYCLO 1, RESPONSABLE, EST OBLIGATOIREMENT LICENCIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME.

Si vous vous inscrivez individuellement : remplissez une des cases.
Si vous êtes en groupe, ceci vous permet d'avoir dans votre groupe des participants non licenciés à la FFCT et non pédalants.
Si vous êtes en famille : c'est le cyclo 1 qui est déclaré comme responsable de famille lors de sa prise de licence à la FFCT qui doit être le responsable
Attention : vous devez avoir la même adresse de résidence.

Comité régional (CoReg) : Club :
Département : N° Fédéral :

	N° LICENCE FFCT	NOM En majuscules	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE F / M	NATIONALITÉ	R = Route V = VTT R et V	UTILISATION DE VAE OUI / NON
CYCLO N° 1 RESPONSABLE								
PARTICIPANT N° 2								
PARTICIPANT N° 3								
PARTICIPANT N° 4								
PARTICIPANT N° 5								
PARTICIPANT N° 6								

Coordonnées du RESPONSABLE du groupe ou de la famille

Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable : Adresse mail :

POUR REGROUPEMENT HÉBERGEMENT DE PLEIN AIR COLLECTIF OU CHEZ L'HABITANT : Nom de groupe de rattachement :

Pour le collectif et chez l'habitant : à partir de 2 personnes - Pour l'hébergement de plein air à partir de 2 emplacements.
Attention si vous souhaitez vous rassembler, ce nom de groupe est obligatoire. Demandez-le à votre responsable avant de vous inscrire
(ATTENTION pas de regroupement possible pour les personnes nécessitant des besoins électriques liés à des problèmes médicaux. ► certificat médical obligatoire)

A - Droits d'inscription Majoration de 50 % à compter du 25/06/2021 PARTICIPANTS LICENCIÉS FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME OU FÉDÉRATIONS ÉTRANGÈRES	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Licencié	38,00 € ⁽¹⁾						
Conjoint, concubin ou pacsé licencié et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence « Famille »	22,00 € ⁽¹⁾						
Accompagnateur (non roulant) non licencié	40,00 € ⁽¹⁾						
Moins de 18 ans	GRATUIT						
Majoration VTT (V), Route et VTT (R et V) - OBLIGATOIRE	20,00 €						
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour étranger non licencié	18,00 €						
(1) Y compris majoration exceptionnelle de 5 € Covid	SOUS-TOTAUX						
						TOTAL A	

B - Accueil des Jeunes

Êtes vous concerné par cette rubrique ? **OUI** **NON** Si oui, remplir obligatoirement le bulletin d'inscription individuel page 9.

Nombre de jeunes inscrits :

Les sous-total B est le cumul des frais d'inscriptions figurant sur le ou les bulletins d'inscription individuels que vous avez remplis séparément.

TOTAL B

C - Hébergement

C1 - HORS ORGANISATION - OUI **NON**

C2 - HÉBERGEMENT DE PLEIN AIR - Forfait obligatoire non réductible pour les 11 jours du vendredi 23/07/2021 - 14 h au lundi 02/08/2021 - 14 h.

Nous souhaitons être regroupés - **OUI** **NON** Vérifiez si le nom du groupe de rattachement est bien saisi.

NOMBRE D'EMPLACEMENTS Mettre une croix dans la colonne des cyclos correspondant au type d'hébergement.	NOMBRE	PRIX	TOTAL	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Tente avec voiture	x	30,00 €							
Camping-car ou caravane MOINS de 8 mètres	x	30,00 €							
Camping-car ou caravane de PLUS de 8 mètres	x	60,00 €							
Cyclo-camping (sans voiture) tente	x	13,00 €							
NOMBRE DE CAMPEURS									
Plus de 18 ans	x	26,00 €							
Moins de 18 ans	x	11,00 €							
		SOUS-TOTAL C2							

C3 - HÉBERGEMENT COLLECTIF (draps, couverture, couette et traversins ne sont pas fournis)

Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits du samedi 27/07/2021 10 h au dimanche 1 ^{er} /08/2021 - 14 h	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Internat de lycée ou MFR, gîte de groupe Un règlement intérieur sera affiché.	150,00 €						
SOUS-TOTAL C3							

C4 - HÉBERGEMENT EN LODGE	NOMBRE	FORFAIT SEMAINE	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Lodge pour 2 personnes	1	x 520,00 €						
Lodge pour 4 personnes	1	736,00 €						
SOUS-TOTAL C4								

C5 - HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT	NOMBRE	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier		x 7,00 €						
SOUS-TOTAL C5								
SOUS-TOTAUX : C2 + C3 + C4 + C5 = TOTAL C								

LA COSFIC NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT À LA PERMANENCE. Remplir le questionnaire au bas du règlement page 2.

C6 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - Précisez la demande :

FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT UN TRAITEMENT MÉDICAL.

▼ DÉCOUVREZ LES MENUS SUR WWW.VALOGNES-SF2021.COM

D - Restauration située entre le camping et le village fédéral	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Nombre de petits-déjeuners (1)							
Dimanche 25 juillet	5,50 €						
Lundi 26 juillet	5,50 €						
Mardi 27 juillet	5,50 €						
Mercredi 28 juillet	5,50 €						
Jeudi 29 juillet	5,50 €						
Vendredi 30 juillet	5,50 €						
Samedi 31 juillet	5,50 €						
Dimanche 1 ^{er} août	5,50 €						
► Nombre de repas du soir (2)							
Samedi 24 juillet	16,00 €						
Dimanche 25 juillet	16,00 €						
Lundi 26 juillet	16,00 €						
Mardi 27 juillet	16,00 €						
Mercredi 28 juillet	16,00 €						
Jeudi 29 juillet	16,00 €						
Vendredi 30 juillet	16,00 €						
Repas de clôture du samedi 31 juillet (2)	27,00 €						
► Nombre de repas du midi							
Pique-nique du jeudi 29 juillet Au choix : <input type="checkbox"/> mouton grillé <input type="checkbox"/> poulet grillé	15,00 €						
Buffet du dimanche 1 ^{er} août	16,00 €						
SOUS-TOTAUX							

(1) Pour les personnes logées en hébergement collectif sur Valognes, le petit-déjeuner sera pris à la restauration. Pour les logements collectifs extérieurs à Valognes (Le Ham, Hemevez, Montebourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte), petit-déjeuner sur place.
 (2) En fonction des places disponibles - nombre limité. Délai d'inscription : 48 h

TOTAL D

E - Réservations excursion à la journée

Départs : parking du collège (entre la permanence et l'hébergement de plein air)

Nombre limité par jour - Réparties sur plusieurs visites - Repas tiré du sac à votre charge. - Transport et visites inclus dans le prix.	NOMBRE DE PLACES	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 25 juillet								
Cherbourg en Cotentin - Cité de la mer et visite du sous marin « Le Redoutable »	96	27,50 €						
Bricquebec en Cotentin / Saint-Sauveur-le-Vicomte Pays d'Art et d'Histoire	48	19,00 €						
► Lundi 26 juillet								
La rade de Cherbourg en Cotentin Balade commentée en bateau	48	23,50 €						
Le Val de Saire - Ile de Tatihou, port de Barfleur	96	25,00 €						
Granville - Musée Christian Dior - Pointe du Roc Regnéville-sur-Mer - Fours à chaux	40	37,00 €						
► Mardi 27 juillet								
La Hague - La petite Irlande Visite du manoir du Tourps et du jardin botanique de Vauville	96	34,00 €						
Le 6 juin 44 dans la Manche Utah-Beach – Sainte-Mère-Église	48	24,00 €						
Bayeux - Visite de la tapisserie et de la cathédrale Isigny-sur-mer - Visite de la ville	48	43,00 €						
► Mercredi 28 juillet								
La rade de Cherbourg en Cotentin Balade commentée en bateau	48	23,50 €						
La Hague – La petite Irlande Visite du manoir du Tourps et du jardin botanique de Vauville	96	34,00 €						
► Vendredi 30 juillet								
Le Mont Saint Michel Visite libre du mont Saint-Michel	144	31,00 €						
Côte des Isles	48	28,50 €						
► Samedi 31 juillet								
Le 6 juin 44 dans le Calvados Pointe du Hoc/Omaha Beach/Colleville	96	20,00 €						
Le Marais du Cotentin	48	24,00 €						
SOUS-TOTAUX								
								TOTAL E

Entre le 1^{er} et le 15 juin en fonction du taux de remplissage des autocars, nous nous réservons la possibilité d'annuler et/ou de reporter votre choix.

Voir détail des excursions sur le site ⇒ www.valognes-sf2021.com

F - Cyclo-découvertes Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac et transport à votre charge. Balades encadrées. Nombre limité à 60 participants par balade sauf 45 pour La Hague.	KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 25 juillet								
1) Côte des Isles ► Saint-Sauveur-le-Vicomte	63	10,00 €						
2) La Hague ► Beaumont-Hague	47	10,00 €						
► Lundi 26 juillet								
1) Cherbourg en Cotentin et les châteaux ► Le Theil	54	10,00 €						
2) Plages du débarquement - Marais du Cotentin ► Neuville-au-Plain	66	10,00 €						
► Mardi 27 juillet								
1) Plages du débarquement - Marais du Cotentin ► Neuville-au-Plain	66	10,00 €						
2) Le Bocage ► Valognes	65	10,00 €						
► Mercredi 28 juillet								
1) La Hague ► Beaumont-Hague	47	10,00 €						
2) Côte des Isles ► Saint-Sauveur-le-Vicomte	63	10,00 €						

Suite du tableau page suivante

F - Cyclo-découvertes (suite)

► Jeudi 29 juillet									
Pique nique au fort de la Hougue à Saint-Vaast-la - Hougue ► Valognes Cyclo découvertes le matin - Retour libre l'après midi	59	10,00 €							
► Vendredi 30 juillet									
1) Le Val de Saire ► Quettehou	57	10,00 €							
2) Cherbourg en Cotentin et les châteaux ► Le Theil	54	10,00 €							
► Samedi 31 juillet									
1) Le Bocage ► Valognes	65	10,00 €							
2) Le Val de Saire ► Quettehou	57	10,00 €							
SOUS-TOTAUX									
									TOTAL F

G - Marches - Sport - Santé	KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Départs (voir « Excursions »). Transport inclus dans le prix. Nombre limité par jour. Repas tiré du sac à votre charge.								
► Dimanche 25 juillet								
À travers les marais	8 km	10,00 €						
	16 km	10,00 €						
► Lundi 26 juillet								
La Hague sauvage	8 km	10,00 €						
	16 km	10,00 €						
► Mardi 27 juillet								
La Hague entre terre et mer	10 km	10,00 €						
	17,5 km	10,00 €						
► Mercredi 28 juillet								
Landes et rivages du Val de Saire	10 km	10,00 €						
	19 km	10,00 €						
► Jeudi 29 juillet								
Pique nique chez Vauban	13 km	10,00 €						
► Vendredi 30 juillet								
Sur les pas des libérateurs	12 km	10,00 €						
	18 km	10,00 €						
► Samedi 31 juillet								
« Caps » à l'Ouest	11 km	10,00 €						
	17 km	10,00 €						
SOUS-TOTAUX								
								TOTAL G

H - Le « Plus »

TRAVERSÉE DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL Le prix comprend le transport et les guides qualifiés.								
► Mardi 27 juillet	44,00 €							
SOUS-TOTAUX								
								TOTAL H

POUR TOUTES CES PRESTATIONS, TOUS LES RENSEIGNEMENTS FIGURENT SUR LE SITE : VALOGNES-SF2021.COM

I - Prestations diverses	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Figurine cyclotouriste en plomb portant le maillot de la SF 2020	21,50 € ⁽¹⁾						
Mascotte « Cotentine »	8,00 € ⁽¹⁾						
Marinière bleu royal. Tailles : XS / S / M / L / XL / XXL	16,00 € ⁽¹⁾	▼ Indiquer la taille dans chaque colonne pour les participants intéressés ▼					
Porte-monnaie électronique J'alimente mon porte-monnaie électronique du montant choisi ci-contre. Cette somme sera automatiquement transférée sur mon bracelet à sa remise.	20,00 €						
	50,00 €						
	80,00 €						
	100,00 €						
SOUS-TOTAUX							
(1) Souvenirs vendus à tarif préférentiel au moment de l'inscription !						TOTAL I	

TOTAL GÉNÉRAL ► A + B + C + D + E + F + G + H + I =€

Conditions particulières SF 2021

Le bulletin d'inscription tient compte des dispositions sanitaires de la préfecture de la Manche.

Selon l'évolution de la pandémie, en France, sur les îles anglo-normandes et les directives du Brexit, il est possible que de nouvelles prestations, s'ouvrent (excursions, visites des îles anglo-normandes animations...), ainsi que de nouvelles places en hébergement (collectif ou chez l'habitant) ou en restauration.

Nous vous préviendrons par mail une semaine avant l'ouverture des prestations complémentaires. Ces dernières ne pourront être prises que par Internet et règlement par carte bleue.

PRESTATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OUVERTES SI LA SITUATION SANITAIRE ÉVOLUE.

Afin de nous permettre d'évaluer l'intérêt de ces prestations nous vous demandons à titre indicatif si vous seriez intéressé par les propositions suivantes :

PRESTATIONS	TARIFS INDICATIFS 2020	
A) JOURNÉE À JERSEY		
Option 1 - Transport, traversée, visite de l'île en bus, déjeuner.	117 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Option 2 - Transport, traversée, journée libre sur l'île.	88 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Option 3 - Traversée (cyclo + vélo), journée libre.	88 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Option 4 - Traversée, journée libre.	58 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
B) JOURNÉE À GUERNESEY		
Option 1 - Transport, traversée, visite de l'île en bus, déjeuner.	117 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Option 2 - Transport, traversée, journée libre sur l'île.	88 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Option 3 - Traversée (cyclo + vélo), journée libre.	88 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Option 4 - Traversée, journée libre.	52 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
C) VISITE ACCOMPAGNÉE DES GROTTES DE CONTREBANDIERS À JOBOURG. Sans transport		
	52,50 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
D) SON ET LUMIÈRES À ORGLANDES		
	Sans transport 10 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Avec transport 15 €	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RÉPONSES IMPÉRATIVES

DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE :

- Vendredi 23 juillet à partir de 14 h
 Samedi 24 août 2020
 Dimanche 25 août 2020
 Autre jour - Lequel :

MOYEN DE TRANSPORT

- Bateau
 Train
 Cyclo campeur

TYPE D'HÉBERGEMENT

- Lodges
 Autres

**ATTENTION : POUR LES CYCLOTOURISTES ARRIVANT PAR BATEAU, EN TRAIN,
LES CYCLOS CAMPEURS ET LES PERSONNES EN LODGES,
LE RETRAIT DES DOSSIERS SE FERA À VALOGNES.**

➤ **RETRAIT DES DOSSIERS, MUNI OBLIGATOIREMENT DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION.**
AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE MAIL (LISIBLE) PAGE 3 ?

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Portable :
Adresse mail :

**JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR LE RETOUR DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION
ET UN RIB POUR UN ÉVENTUEL REMBOURSEMENT
(VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE 10)**

"Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions
Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur pendant la Semaine fédérale."

Fait à : Le : 2021

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :

COSFIC 2021 - Avenue des Mimosas - BP 41 - 50700 Valognes
Pour toutes informations complémentaires
Secrétariat : 33 (0)9 82 44 32 50 - secretaresf2020@gmail.com
Inscription : 33 (0)9 87 73 83 33 - inscriptionsf2020@gmail.com
Hébergement : 33 (0)7 62 23 66 38 - hebergementsf2020@gmail.com

**IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée ;
cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de licence 2021.**
Vous pouvez prendre votre licence 2021 sur le site sécurisé : <https://licencie.ffcyclo.org>

Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

(1 bulletin par jeune)

Nom du jeune : Prénom du jeune :
 Date de naissance du jeune : Âge du jeune :
 N° de licence du jeune : CoReg du jeune :
 N° de club du jeune : Club du jeune :

SI LE JEUNE PARTICIPE À LA SEMAINE FÉDÉRALE AVEC D'AUTRES PERSONNES QUE SES PARENTS, INDIQUEZ LES COORDONNÉES DES PARENTS.

Adresse Père :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

Adresse Mère :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

Adresse Tuteur :
 Code postal Ville :
 Pays :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Adresse mail :

ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS

Sorties vélo de 10 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	OUI	NON	NOMBRE	PRIX	MONTANT
VELO ROUTE				10,00 €	
VTT				10,00 €	
ACTIVITÉ AUTRE QUE LE VÉLO (B)				10,00 €	

Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.

TOTAL ▶ €

Montant à reporter
Page 24 - Sous-total B**LA DATE LIMITE D'ENVOI POUR L'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 25 JUIN 2021****INFOS**

- Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer ni la coller).
- La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de la Cosfic 2021 : www.valognes-sf2021.com dans le menu **Inscriptions**. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier à la Cosfic.

ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE DU LUNDI 26 AU SAMEDI 31 JUILLET 2021

A : Sorties vélo → Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux. Des circuits seront proposés chaque jour au départ de la permanence. L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8 h 30 et 9 h à l'Espace jeunes (fin d'accueil à 18 h). Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'Espace jeune. Être impérativement autonome au point de vue matériel (vélo en état et matériel de réparation).

Le casque bien réglé est obligatoire.**B : Activités autres que le vélo**

Celles-ci seront encadrées par du personnel qualifié dans l'activité. Sont prévues selon les jours : Canoë-kayak, char à voile, visites des grottes de Jobourg, balade rade de Cherbourg en Cotentin, visite de l'île Tatihou, visite sites du débarquement, initiation fouilles archéologiques. Ces activités seront la plupart du temps accessible à vélo. Les repas seront pris sur les points d'accueil. Si vous êtes intéressés, vous pouvez consulter le détail des prestations sur le site www.valognes-sf2021.com - Nombre de places limitées.